

FARA Actualités n° 6 bis (28 juin 2011)

Note sur ASV

Après 3 réunions entre les Caisses de Sécurité Sociale, le Ministère, les 5 Syndicats et la CARMF, la balle est maintenant dans le camp des syndicats qui vont essayer de dégager une position commune : il se pourrait que la baisse à 14 € de la valeur du point ASV proposée par un syndicat soit retenue par les autres mais elle serait étalée sur 3 ans avec indexation sur l'indice des prix dès 2015...

Pour la FARA, qui, à plusieurs reprises, a fait part de son opposition à cette baisse supplémentaire du point, cela serait cependant moins pénalisant que le gel prolongé de 15 ans proposé par l'IGAS et envisagé jusqu'ici : compte-tenu de l'inflation, cette baisse nominale de 10 % sur 3 ans correspondrait à une perte de pouvoir d'achat du point ASV de 15 % environ, contre près de 33 % pour la solution de l'IGAS.

La baisse de la valeur du point ASV, en € courants, (15 € en 2012, 14,5 € en 2013 et 14 € en 2014) pourrait être partiellement compensée par le retour, dès 2012, à l'indexation sur les prix du point du Régime complémentaire, comme l'est déjà celui du Régime de base. La retraite globale incluant les 3 régimes pourrait rester pratiquement à son niveau actuel, en € courants, jusqu'en 2014, puis remonterait en fonction de l'inflation à partir de 2015.

Le retour à cette mesure pour le RC que nous demandons depuis plusieurs années a été confirmé lors du dernier CA de la CARMF du 18 juin 2011.

Quand aux autres propositions des Syndicats, un consensus est, semble-t-il, acquis pour un doublement de la cotisation ASV en 3 ans, l'introduction de mesures spécifiques pour le Secteur 2 et un rejet du report à 67 ans du taux plein de la retraite ASV qui serait maintenu à 65 ans. Tout ceci ne préjuge toutefois pas de la réponse de la Tutelle...

Il faut maintenant attendre que les 5 syndicats se mettent d'accord sur une position commune et la présentent aux Caisses et au Ministère : Les syndicats font d'un accord sur l'ASV un préalable à un accord conventionnel qui pourrait être conclu à la mi-juillet...

Simulation de la Retraite globale en € courants de 2011 à 2021 avec baisse du point ASV à 14 € sur 3 ans puis indexation sur l'Indice des prix (2 %) le RB et le RC étant indexés sur l'I P dès 2012.

(retraite globale moyenne de 30 000 €)

<i>Année</i>	<i>Point ASV</i>	<i>Retraite ASV</i>	<i>RB + RC indexés + 2 %</i>	<i>Retraite Globale</i>	<i># N - 1</i>
2011	15.55	12 000	18 000	30 000	
2012	15.00	11 576	18 360	29 936	- 64
2013	14.50	11 190	18 727	29 917	- 49
2014	14.00	10 804	19 102	29 906	- 11
2015	14.28	11 020	19 484	30 504	+ 598
2016	14.57	11 244	19 873	31 117	+ 613
2017	14.86	11 468	20 271	31 739	+ 622
2018	15.15	11 691	20 676	32 367	+ 628
2019	15.46	11 931	21 090	33 021	+ 654
2020	15.77	12 170	21 512	33 682	+ 661
2021	16.08	12 409	21 942	34 351	+ 669